



Article publié mercredi 8 juillet 2020

Guide de gestion des documents patrimoniaux en bibliothèques territoriales

Le ministère de la Culture publie un guide à destination des responsables des fonds patrimoniaux afin d'accompagner la révision du livre 3 du code du patrimoine consacré aux bibliothèques. Conçu comme un vade-mecum pratique, il est destiné à préciser et à compléter l'ensemble réglementaire actualisé en mars 2020, pour l'activité patrimoniale des bibliothèques territoriales.

Présentation du Guide de gestion des documents patrimoniaux en bibliothèques territoriales

Le [4 mars 2020 le décret no 2020-195 a porté diverses dispositions relatives aux bibliothèques](#) en renouvelant notamment la partie réglementaire du livre 3 du code du Patrimoine.

Le guide publié par le ministère de la Culture s'adresse aux responsables de fonds patrimoniaux en poste dans les bibliothèques territoriales, afin de leur présenter et de commenter le cadre normatif actualisé, l'enrichir de recommandations pratiques et préciser les dispositifs d'aide dont peuvent bénéficier les collectivités territoriales.

Ce guide définit ce qu'est un document patrimonial, précise les procédures à suivre en matière de patrimonialisation et donne un certain nombre de règles et de conseils en matière d'acquisition, de conservation préventive ou curative, de communication et de valorisation, mais aussi de déontologie. Pour ce qui concerne les questions de conservation, il illustre les principes énoncés par la Charte de la conservation dans les bibliothèques, qui figure en annexe 4 de ce guide, qu'il complète, sans se substituer à elle. (Extrait de l'introduction du Guide de gestion des documents patrimoniaux en bibliothèques territoriales, 2020).

Ce guide est le fruit du travail collectif d'un groupe de travail interministériel, dont une première version avait été présentée et discutée dans le cadre d'ateliers thématiques lors des 15e Journées du patrimoine écrit qui se sont tenues à Compiègne les 26 et 27 juin 2019.

Sommaire du guide

Le guide se compose de 10 parties :

- Le champ du patrimoine en bibliothèque
- La politique patrimoniale de la bibliothèque
- Acquisitions
- Signalement
- Conservation préventive
- Conservation curative
- Plans de conservation partagée
- Plans d'urgence
- Communication et valorisation
- Éthique et déontologie

Télécharger le guide

Ce nouveau guide est à télécharger sur le site du ministère de la Culture : [Guide de gestion des documents patrimoniaux en bibliothèques territoriales.](#)

Crédit image : Fonds Henri Pourrat, Médiathèque du Patrimoine de Clermont Auvergne Métropole.